

MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES



Tarifs de redevances d'utilisation des salles applicables
aux **entreprises, sociétés, administrations de Bassens**
pour tous types de manifestations

selon acceptation de la demande par la commission de gestion des salles

SALLE SAINTE THERESE		CAUTION par réservation
1/2 JOURNÉE : 5h maxi	88 €	500 €
JOURNÉE 8h30 à 19h30 ou SOIRÉE 12h à 12h (lendemain)	123 €	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - copropriété avec syndic extérieur - FORFAIT	88 €	

Toutes manifestations à but lucratif = tarif majoré de 25%

Forfait vaisselle : 50 € jusqu'à 200 personnes et 100 € au-delà

Tarifs votés par le Conseil Municipal du 14 12 16